

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

BUREAUX
ROUBAIX - 48-51, Grande-Rue, Tél. 327.32, 327.33 et 327.34.
TOURCOING - 22, rue Ombra, Tél. 37.
LELLE - 3, rue Faidherbe - Tél. 539.51.
PARIS - 28, boulevard Polignac, Tél. Provençaise, 77.94.
MOUScron - 165, rue de la Paix, Tél. 544.

ANCIENS DIRECTEURS
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Madame Alfred Reboux

Visitez la BELGIQUE
 au moyen de
 Cartes de Chemin de Fer de 5, 10 ou 15 jours
 comportant
 des réductions considérables
 sur les prix ordinaires
OFFICE DES CHEMINS DE FER BELGES
 14, rue de la Paix
 - PARIS -

Le nouvel assaut contre le Gouvernement a échoué

La Chambre, par 315 voix contre 251, a voté la priorité que M. P. Laval demandait pour les interpellations sur la politique agricole

RÉUNI AVANT LA SÉANCE, LE GROUPE RADICAL AVAIT ADOPTÉ UN ORDRE DU JOUR DE DÉFIANCE, EN LAISSANT A SES MEMBRES LA LIBERTÉ DE VOTE



M. PIERRE LAVAL
président du Conseil

Une importante réunion du groupe radical-socialiste

Le groupe radical et radical-socialiste s'est réuni sous la présidence de M. Yvon Delbos.
La réunion a été la plus souvent confuse et presque tous les députés ont pris la parole.
Dès le début, M. Mazé avait demandé à ses collègues de se prononcer nettement et tout de suite. Il a souligné qu'il convenait de ne pas se laisser détourner du débat de politique générale qui devait être engagé, selon lui, au plus tôt et se terminer avant le départ de M. Pierre Laval pour Genève, en acceptant la priorité en faveur des interpellations sur la politique agricole.
(Lire la suite page 2.)



M. MARCHANDEAU
qui a combattu l'ordre du jour de défiance

La séance de la Chambre

Paris, 16 janvier. — L'effervescence qui, depuis le matin, était grande dans les couloirs de la Chambre, gagne à 15 h. 30 la salle des séances où les députés arrivent en grand nombre, discutant entre eux avec feu.
M. P. Laval, après s'être entretenu avec le Président de la Chambre, vient rejoindre les ministres.
M. Fernand Bouisson ouvre la séance à 15 h. 35, devant 450 députés.
Le silence s'établit pour l'allocution du président.

Le discours de M. Fernand Bouisson, Le Président de la Chambre exalte l'œuvre de la législature qui va finir

Voici les principaux passages du discours de M. Fernand Bouisson, président de la Chambre :
« Si, par treize élections successives, à travers trois législatures, m'a été confiée la redoutable tâche de présider les débats de cette assemblée, je dois penser que j'ai exactement et fidèlement interprété sa volonté constante : sauvegarder le régime parlementaire dans un temps difficile où il a été critiqué, où il a paru menacé. »
(Lire la suite page 2.)

Un entretien de MM. Laval et Herriot

Paris, 16 janvier. — M. Pierre Laval, président du Conseil, s'est rendu jeudi matin, vers 10 heures, auprès de M. Edouard Herriot, ministre d'Etat, avec qui il a eu un entretien d'une heure sur la situation politique, avant la reprise, cet après-midi, des travaux parlementaires.

M. Jeanneney est réélu président du Sénat

MM. Farjon et Mahieu sont élus vice-présidents

Paris, 16 janvier. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Damecour, doyen d'âge.
L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection du bureau définitif de la Haute Assemblée.
On procède d'abord à l'élection du président et de quatre vice-présidents.
A 17 h. 40, M. Damecour proclame le résultat du scrutin pour l'élection du bureau définitif.
M. Jules Jeanneney est élu président par 237 voix sur 254 votants. (Vifs applaudissements).
Sont élus : vice-présidents, MM. Lucien Hubert, avec 240 voix sur 253 votants ; Henry Roy, 228 ; Farjon, 219 ; Mahieu, 215.
Secrétaires : MM. Rolland, avec 223 voix sur 225 votants ; Loubet, 221 ; Gaud, 221 ; Dentu, 215 ; Fèvre, 215 ; Martin Binachon, 213 ; de la Grange, 208 ; Boivin-Champeaux, 204.
Questeurs : MM. Gallet avec 219 voix sur 225 votants ; Labrousse, 214 ; Mancaeu, 210.
La séance est levée à 17 h. 55 après une courte allocution de M. Damecour, qui remercie ses collègues de la déférence qu'ils ont témoignée à leur doyen.
Prochaine séance mardi 21 janvier, à 15 h., pour l'installation du bureau définitif.

Dans la Légion d'honneur



M. LOUIS RENAULT
grand-croix



M. BOURRAGEAS
grand-officier

Nous avons annoncé l'élevation au grade de grand-officier de la Légion d'honneur de M. Gustave Bourrageas, directeur du « Petit Marseillais », président du Syndicat des quotidiens régionaux et membre du Comité de la Presse républicaine départementale.
Nous nous réjouissons particulièrement de l'octroi de cette haute distinction à notre distingué confrère et nous l'en félicitons cordialement.
Au Syndicat des quotidiens régionaux, comme à la Fédération des journaux français et à la Presse départementale, M. Bourrageas a rendu au journalisme des services importants et nombreux. Toutes les questions professionnelles, qu'elles se rapportent à l'administration proprement dite des journaux ou aux intérêts des collaborateurs à tous les degrés, ont toujours retenu l'attention de M. Bourrageas, qui s'est fait maintes fois auprès des autorités, le porte-parole de ses confrères.

LA CONDAMNATION DU COMMANDANT FROGÉ

Lyon, 16 janvier. — Le commandant Frogé, inculpé d'outrages à magistrats, à la suite de plusieurs conférences tenues à Lyon, conférences destinées à prouver la non-culpabilité de son frère, l'intendant Frogé, condamné par le tribunal de Besançon à cinq ans de prison, a comparu devant la 4^e Chambre de la Cour de cassation et a été condamné à huit jours de prison avec sursis.

Vers la démission de M. Herriot ?

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 16 JANVIER (Minuit).
La Chambre s'est prononcée. En présence des nouvelles intrigues nouées contre l'existence du Cabinet Laval, elle lui a voté la confiance à une majorité de 64 voix.
En tout autre temps, ce vote aurait suffi à éclaircir la situation politique. Le Parlement s'étant prononcé, les adversaires du Cabinet auraient été découragés, au moins pour un temps. Mais la Chambre, dans ses derniers mois d'existence, en est arrivée à une confusion telle que ce vote de confiance à peine émis, on en vient à penser qu'il n'a plus aucune espèce d'importance. Tout sera à recommencer demain, ou plutôt, la volonté de la Chambre sera effacée par la volonté des clubs irresponsables. Ce sont eux qui décideront de la vie ou de la mort du Gouvernement.
Le groupe radical avait commencé la journée en décidant de refuser sa confiance au Cabinet Laval. Mais, en même temps, il n'arrivait pas à définir son attitude sur la question de la discipline des votes. Les partisans du Cabinet Laval étaient encore nombreux dans le groupe valoisien : par 41 voix contre 40, le groupe se prononça enfin pour la liberté des votes. Et on vit bien, dans l'après-midi, que nombre de radicaux ne sont pas encore mûrs pour subir docilement la férule du Front commun.
L'horizon aurait donc dû paraître éclairci si le bruit de la démission prochaine de M. Herriot n'avait pas pris soudain une étrange consistance. Nous croyons pouvoir affirmer que le maire de Lyon a effectivement décidé de quitter le Cabinet. Sa conscience, dit-il, lui dicte ce geste qui, s'il est apprécié des militants, ne sera pas très bien compris dans le pays.
Le Ministre d'Etat s'est même ouvert de ses intentions au Président du Conseil qui, s'inclinant devant les raisons invoquées par son collaborateur, l'a prié au moins d'insister auprès des autres ministres valoisiens pour qu'ils ne le suivent pas dans sa retraite. M. Herriot a accepté et, dans la soirée, il a vu ses collègues du Cabinet appartenant à son parti et leur a demandé de rester aux côtés de M. Pierre Laval.
Mais la démission du plus en vue des ministres radicaux n'aura-t-elle pas de toute façon l'effet d'une torpille ? Devant le Comité exécutif du parti radical, qui siégera dimanche et auquel le Ministre d'Etat réserve la primauté de l'annonce de ses intentions, quelle sera la posture des autres ministres valoisiens ? N'est-il pas à craindre qu'ils ne soient alors contraints de démissionner, si le Comité exécutif le voulait ainsi ?
R...

Un acte audacieux de banditisme en plein midi, à Paris

UNE BANQUE DU BOULEVARD SAINT-GERMAIN EST ATTAQUÉE PAR QUATRE MALFAITEURS, REVOLVER AU POING, QUI S'ENFUIENT EN EMPORTANT 263.000 FRANCS



LES CURIEUX DEVANT LA BANQUE QUI A ÉTÉ CAMBRIOLÉE

Paris, 16 janvier. — Vers midi quatre individus ont pénétré dans les locaux de la succursale de la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 125, boulevard Saint-Germain. Sous la menace de revolvers, ils ont attaqué le personnel de l'agence, puis se sont emparés du montant de la caisse : 263.000 francs.
Ils ont réussi à prendre la fuite vers midi dix, sans attirer l'attention.
Voici des détails sur cet audacieux exploit de malfaiteurs :
Il était 11 h. 50 environ, les bureaux allaient fermer, lorsqu'une forte voiture automobile s'arrêta devant la banque. Cinq jeunes gens en descendirent. Quatre d'entre eux, qui avaient dissimulé leurs visages en rabattant sur leurs yeux les bords de leurs chapeaux, pénétrèrent dans la banque ; le cinquième faisait le guet à la porte.
Les quatre individus braquèrent leurs revolvers dans la direction de la caissière, Mme Juliette Houget et des quatre employés qui se trouvaient à ce moment ces derniers qui n'avaient pas d'écrits à l'injonction de « Haut les mains » furent ligotés sur leur chaise et réunis par des cordes, les uns aux autres.
Les malfaiteurs, qui tenaient leurs revolvers braqués sur eux, pénétrèrent à l'intérieur du comptoir, se firent remettre les clés par la caissière et vidèrent le tiroir-caisse de tout le numéraire qu'il contenait, soit 263.000 francs.
Dans sa hâte, celui qui vidait le tiroir fit tomber des billets de banque. Un de ses complices les ramassa. A ce moment survint le sous-directeur de l'établissement, M. de Montchabart, armé d'un revolver. Mais avant qu'il ait pu faire un mouvement, les malfaiteurs se précipitèrent sur lui, le ligotèrent et s'emparent de la porte de son bureau qui s'ouvre sur le boulevard Saint-Germain. Ils se précipitèrent dans leur voiture dont le moteur démarra pas été arrêté et s'enfuirent sans qu'on ait eu le temps de relever le numéro de la voiture.
(Lire la suite page 2.)

M. Etienne Bunau-Varilla se fracture une jambe à Chamonix



M. ETIENNE BUNAU-VARILLA
capitaine de l'équipe de France de ski qui s'entraînait à Chamonix pour les Jeux olympiques de Garmisch, s'est fracturé la jambe.

La santé du chancelier Hitler

Berlin, 16 janvier. — Le D.N.B. communique la note suivante :
« Aux bruits d'origine étrangère selon lesquels le Führer serait atteint d'une grave maladie du larynx et aurait fait appel, pour une intervention chirurgicale, à des spécialistes étrangers, il y a lieu, ainsi qu'on l'a souligné, à maintes reprises, d'opposer les faits suivants :
» Le Führer jouit d'une excellente santé. Précisément, mercredi, il a prononcé un discours d'une heure et de même, à l'avenir, il parlera à l'occasion de toutes les manifestations les plus importantes. »

Au Cercle interallié



Pendant le discours de M. GEORGES BONNET, qui présidait le banquet du Cercle, on remarque à sa droite M. RASSON, vice-président de l'Association des industries exportatrices.

A l'issue de son assemblée générale, qui fut présidée par M. Edouard Ranson, vice-président, vient d'avoir lieu le dîner annuel traditionnel de l'Union française des industries exportatrices, sous la présidence de M. Georges Bonnet, ministre du Commerce et de l'Industrie.
Des discours ont été prononcés par :
M. Edouard Ranson, qui exprima au ministre toute la confiance que l'U.F.I.E. met en lui pour mener à bonne fin la lourde tâche à laquelle il se dévoue.
M. R. Alterman, administrateur-délégué de l'U.F.I.E., qui, après avoir rendu hommage à l'œuvre de M. Georges Bonnet, fit un tour d'horizon complet des doléances de nos exportateurs.
M. Georges Bonnet, qui assura à ses auditeurs qu'il ne ménageait pas ses efforts pour que la France ne reste pas en arrière dans la reprise mondiale qui se dessine.
— M. Emile Brachard, député de l'Aube, vient de publier son rapport intitulé : le gouvernement à organiser une exposition de la publicité au sein de l'exposition internationale de 1937. Cette suggestion est faite pour assurer le plein succès du lancement de cette exposition, en faisant appel à la corporation de publicité tout entière.

Après cinquante-trois audiences

Le verdict de l'affaire Stavisky sera probablement rendu ce matin



LES JURÉS DU RESTAURANT DU PALAIS APPORTENT, SOUS L'ŒIL ATTENTIF DES GARDES MUNICIPAUX, LE DINER DES MEMBRES DU JURY.

(Lire les informations page 2.)

Une importante avance italienne sur le front de la Somalie



UNE AVANCE ITALIENNE BOMBARDE DES AVIONS ÉTHIOPIENS, DEVENUS PLUS NOMBREUX DEPUIS SIX SEMAINES.

(Lire les informations page 2.)